Mesures d'accompagnement

À l'occasion de la concertation locale, les élus locaux et les riverains ont demandé des compléments d'étude pour connaître l'impact de la mise en service du tunnel sur leur environnement. Les études menées ont confirmé:

- une amélioration¹ importante du niveau d'exposition au bruit pour les résidents des centres-bourgs de Saint-Béat et de Marignac;
- une exposition accrue au bruit des résidents de l'avenue de la brèche romaine ;
- une qualité de l'air inchangée² et respectant largement les normes;
- un écoulement fluide du trafic³ grace à un carrefour à feu (RN 125/Pont neuf).

La capacité du « Pont-neuf » à supporter les poinds-lourds au cours de cette déviation provisoire a été confirmée par le gestionnaire.

Pour accompagner au mieux la mise en service de cette déviation provisoire via le tunnel plusieurs mesures seront mises en œuvre:

- prises en charge à 100% des isolations de façade proposées aux riverains (avenue de la brèche romaine) et pour l'école;
- création d'un cheminement doux pour les piétons et les cycles qui reliera le centre bourg de Saint-Béat aux équipements publics et scolaires (piscine, futurs camping et maison de santé);
- élargissement du trottoir devant le Trésor Public;
- aménagement de la contre-allée devant les équipements publics et scolaires et l'aménagement paysager en sortie sud du tunnel (participation au financement).
- 1 étude ACOUSTE
- 2 certification Egis Environnement
- 3 simulation EGIS Villes et Transports

Plus d'information

Lien utile:

http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/zoom-sur-la-rn-125-deviation-de-st-beat-arlos-r7549.html

Questions-réponses, diaporama des présentations publiques



lettre-info



Le mot du maître d'ouvrage

Cette sixième lettre d'information de l'avancement des travaux de la déviation de Saint-Béat – Arlos permet de préciser l'achèvement de la section Nord Lez.

Tout est mis en œuvre pour que la mise en service de celle-ci soit effective à la fin de l'année. L'ouverture de ce premier tronçon améliorera la sécurité routière dans les traversées d'agglomération de Marignac et de Saint-Béat en reportant le trafic des poids lourds et des véhicules légers sur le tracés neuf de la RN125 qui passera par le tunnel.

L'ouverture du tunnel à la circulation s'accompagne d'une déviation provisoire dans l'attente de l'achèvement de la seconde section.

De nombreux échanges ont eu lieu avec les élus et les riverains pour la préparer. Les observations formulées localement, notamment lors de la dernière réunion publique du 12 juillet dernier, ont conduit à réaliser plusieurs études spécifiques (air, bruit, trafic...) et définir les mesures d'accompagnement nécessaires, tant pour les particuliers que pour les équipements publics, et qui sont détaillées dans cette lettre.

SOMMAIRE

- Le mot du maître d'ouvrage
- Le démarrage des travaux de chaussée
- Installation de filets pour protéger les chiroptères
- La suite de l'opération
- Mesures d'accompagnement pour la mise en service



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

conception DREAL Occitanie/DI/DMORN/ — réalisation DIR/CC/Com-Didier Le Routhard — éqition mars 2017

Avancement du chantier

Démarrage des travaux de chaussée

Les travaux de chaussée pour réaliser la section nord Lez de la déviation de Saint-Béat/Arlos ont débuté en avril 2017.

La première phase de travaux concerne le rétablissement des voiries sur le secteur sud du tunnel. Cette phase durera entre quatre à cinq mois pendant laquelle l'accès au Mourtis sera rétabli sur le tracé initial (passage au-dessus de la tête du tunnel).

L'accès à Lez sera également rétabli et le barreau actuel (parallèle au ruisseau de Lez) sera déconstruit. Un chemin piéton sera construit à ce niveau pour relier le village et le futur camping municipal de Saint-Béat en passant sous la RN 125.

Le giratoire de Lez sera construit à partir du mois de juin sur la rive gauche du ruisseau.

Le maître d'ouvrage a veillé à limiter les restrictions de circulation lors des phases de raccordement entre les nouvelles voies et le réseau existant.

Les travaux d'enrobés et de signalisation s'effectueront à l'automne pour une ouverture à la circulation en fin d'année 2017.



Environnement

Depuis le démarrage du chantier, l'environnement est une préoccupation majeur de l'État. Ainsi, après la préservation des genévriers sur le Cap de Mount et la qualité de l'eau en phase de travaux, l'État va installer un dispositif de type filets de part et d'autre des ouvrages de franchissement du ruisseau du Lez pour limiter les collisions entre les véhicules et les chauves-souris, espèces protégées, lors de leur passage au-dessus de la route.

Lorsqu'elles utilisent ce corridor de déplacement qui leur permet de rejoindre la Garonne, les chauves-souris, devront voler au-dessus du grillage, et donc de la circulation automobile.



photomontage Biotope

Focus sur...

La suite de l'opération

Le contrat de plan État - Région 2015 - 2020 confirme le fort engagement de l'État, du Conseil régional Occitanie - Pyrénées-Méditerranée et du Conseil départemental de la Haute-Garonne pour la poursuite de l'opération.

La faisabilité technique de la poursuite de la déviation rive droite de la Garonne a été confirmée par l'État.

Le calendrier des études de projet et des travaux permettent d'envisager une ouverture à la circulation de l'ensemble de la déviation à l'horizon 2023/2024.

Les premiers travaux sont prévus en 2018/2019, par la construction de l'ouvrage pour le franchissement du ruisseau de la Batch.